



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 mars, 2025

Egle Therapeutics obtient 9,3 millions d'euros de financement de l'État dans le cadre de l'appel à projets "Innovations en Biothérapies et Bioproduction" de France 2030



Egle Therapeutics reçoit un financement non-dilutif significatif pour accélérer le développement clinique de son candidat thérapeutique le plus avancé en immuno-oncologie, EGL-001, dans le cadre de l'appel à projets « Innovations en Biothérapies et Bioproduction » du plan France 2030 de l'État.

Paris, France, 17 mars 2025 – Egle Therapeutics, une société de biotechnologies en stade clinique, développant, pour les domaines de l'immuno-oncologie et de l'auto-immunité, des thérapies ciblant les cellules T régulatrices (« Tregs »), annonce aujourd'hui l'obtention d'un financement de l'État de 9.3 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets « Innovations en Biothérapies et Bioproduction » du plan France 2030 opéré pour le compte de l'État par Bpifrance.

Egle Therapeutics, fondée en 2020 en tant que spin-off de l'Institut Curie, est une société de biotechnologie en stade clinique, spécialisée dans le domaine de l'immunomodulation ayant pour ambition de développer des approches uniques pour moduler la biologie des cellules T régulatrices (Tregs) pour le traitement du cancer et des maladies auto-immunitaires.

Egle Therapeutics dispose d'une plateforme translationnelle propriétaire d'identification de nouvelles cibles des Tregs infiltrant les tumeurs dans le but de développer de nouveaux candidats cliniques visant à désactiver la fonction des Tregs et rétablir une réponse anti-tumorale via le bras effecteur du système immunitaire.

En juin 2020, Egle Therapeutics a conclu un partenariat stratégique avec le groupe pharmaceutique Takeda s'articulant autour d'une collaboration de recherche sous option pour 3 ans. Depuis sa création, la société a réussi à lever près de 56 millions d'euros par voie d'augmentation de capital et de financements publics non dilutifs (Concours d'innovation de l'Etat i-Lab, Aide au Développement DeepTech). Lors de son tour de financement de Série A

octobre 2021 pour un montant de 47 millions, Egle Therapeutics a su attirer des investisseurs renommés, avec la participation de EQT Life Sciences, Bpifrance (INNOBIO 2 et Innovation 1), Fund Plus, Bioqube Factory Fund, JDRF T1D fund et Takeda Ventures.

En 2024, Egle Therapeutics a franchi des étapes clés avec le lancement de son essai clinique de Phase I/II pour le développement de son candidat thérapeutique EGL-001, la nomination de Michel Detheux au poste de Chairman et la nomination de Christophe Quéva au poste de Chief Executive Officer.

“Nous sommes honorés de l’obtention de ce financement de l’État via France 2030. C’est une très belle reconnaissance et un soutien immense pour Egle Therapeutics et ses programmes de recherche et développement dans la modulation des cellules T régulatrices. Ce financement issu de l’appel à projets « Innovations en Biothérapies et Bioproduction » du plan France 2030, nous permettra d’avancer le développement du programme EGL-001, notre candidat thérapeutique le plus avancé en immuno-oncologie. EGL-001 est en cours de développement dans le cadre d’un essai clinique de Phase I/II en France et en Espagne », commente Christophe Quéva, Directeur Général d’Egle Therapeutics.

A propos d’Egle Therapeutics

Egle Therapeutics est une société de biotechnologies spécialisée dans le développement d’immuno-thérapies ciblant les cellules T régulatrices. Egle au moyen de sa plateforme propriétaire de découverte peut révéler de nouvelles cibles spécifiques des Tregs et ainsi développer des candidats thérapeutiques innovants ciblant les Tregs pour le traitement du cancer et des maladies auto-immunes. Egle Therapeutics évalue son candidat thérapeutique le plus avancé en immuno-oncologie, EGL-001, dans le cadre d’un essai clinique de Phase I/II. En auto-immunité, Egle Therapeutics a complété les études nécessaires au dépôt d’un CTA pour EGL-003, et se prépare au lancement d’un essai clinique en 2025.

En savoir plus sur www.egle-tx.com

À propos de France 2030

✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.

✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L’enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d’attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d’excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l’économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d’innovation sans dépenses défavorables à l’environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l’accompagnement de l’Etat.

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de l'appel à projets « Innovations en biothérapies et bioproduction »

L'appel à projets « Innovations en biothérapies et bioproduction » est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre de la stratégie d'accélération « Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes » de France 2030, pilotée par l'Agence de l'innovation en santé au sein du secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030. Il a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis.

Plus d'information, sur : <http://www.bpifrance.fr/>

Contacts

contact@egle-tx.com / 0033 (0)1 86 64 08 57

investor.relations@egle-tx.com / 0033 (0)1 86 64 08 57